



ᑲᑎᑯᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑭᑦ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑭᑦ ᑲᑎᑎᑦᑲᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA 147^E RÉUNION DU CCEK
(APPROUVÉ)**

DATES : 9, 10 et 11 mars 2016

LIEU : Centre de recherche du Nunavik, Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président

Nommés par le gouvernement du Canada :

Thessa Girard-Bourgoin

Jean-Yves Savaria

Alexandre-Guy Côté (en remplacement intérimaire de Claude Abel)

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley

Sylvie Létourneau

Julie Samson (rejointe par téléphone les 9 et 10 mars)

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Nancy Dea

SONT ABSENTS :

Joseph Annahatak, nommé par l'ARK

Betsy Palliser, vice-présente, nommée par l'ARK

Claude Abel, nommé par le gouvernement du Canada

INVITÉS :

Jean-Marc Séguin, coordonnateur minier, Société Makivik (rejoint par téléphone le 11 mars)

Cynthia Brin d'Amour-Côté, directrice technique, Fonds d'exploration minière du Nunavik (le 11 mars)

Mélanie Lemire, professeure, Université Laval

OBSERVATRICE :

Monica Nassak, technicienne en environnement de l'ARK

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 147^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 14:30, le 9 mars 2016, au Centre de recherche du Nunavik, à Kuujuaq. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 147^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 145^e et 146^e réunions ainsi que de l'appel conférence du 11 janvier 2016
3. Affaires découlant de la 146^e réunion et correspondances
 - a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
 - b) Commentaires sur l'autorisation délivrée par l'administrateur fédéral concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel
 - c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet de mine de fer Hopes Advance
 - d) Techniques de gestion des matières résiduelles en milieu nordique – Université du Québec à Chicoutimi
4. Budget, secrétariat et membres
 - a) Budget
 - b) Secrétariat
 - c) Membres
 - d) Suivi des actions sur les dossiers actuels du CCEK
 - e) Rapports annuels du CCEK
 - f) Site Web du CCEK
5. Évaluations environnementales au Nunavik
 - a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale
 - b) Révision du régime d'évaluation environnementale au Nunavik
 - c) Impacts sociaux et acceptabilité sociale
 - d) Secrétariat de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik
6. Camps de pourvoiries abandonnés
7. Activités minières
 - a) Activités minières sur les terres adjacentes aux des terres de catégorie I
 - b) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill
 - c) Politique sur la consultation des communautés autochtones du MERN
 - d) Forum minier de la mine de Raglan
 - e) Présentations sur le développement minier au Nunavik
8. Le Livre vert sur l'acceptabilité sociale – MERN
9. Enquête sur la santé au Nunavik
10. Gestion des matières résiduelles
 - a) Gestion des matières dangereuses - Campagne d'information

- b) Site contaminé – Demande de la Municipalité de Kuujjuaq
- c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

2. Adoption des procès-verbaux des 145^e et 146^e réunions ainsi que de l'appel conférence du 11 janvier 2016

Les membres commentent les procès-verbaux des 145^e et 146^e réunions dont l'adoption est reportée à une prochaine réunion. Le procès-verbal de la conférence téléphonique du 11 janvier 2016 est adopté avec des modifications mineures. Les membres discutent aussi des façons d'améliorer l'efficacité des révisions des procès-verbaux.

3. Affaires découlant de la 146^e réunion et correspondances

a) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Tel que demandé par les membres à la 146^e réunion, une lettre a été transmise à M. John Turner, sous-ministre délégué au ministère de la Défense nationale, en février 2016, dans laquelle le CCEK exprime ses préoccupations concernant la participation du gouvernement fédéral aux travaux de la troisième phase du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada. Une copie de l'avis du CCEK, intitulé *Travaux nécessaires à l'achèvement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada (2012)*, a été jointe à cette lettre. Ce document comprend une description des activités de nettoyage réalisées à ce jour ainsi que des recommandations sur les travaux à venir pour assurer la sécurité des utilisateurs du territoire et la protection de l'environnement eu égard aux 35 sites abandonnés situés au Nunavik. Les sites de la ligne Mid-Canada continuent d'être une source d'inquiétudes pour les communautés inuites et naskapie qui utilisent ces territoires pour pratiquer leurs activités traditionnelles. Ces communautés tiennent fermement à ce que ces sites soient complètement restaurés.

Les membres discutent des différentes options visant à amener les intervenants concernés à aller de l'avant et à réaliser la dernière phase de nettoyage de ces sites.

b) Commentaires sur l'autorisation délivrée par l'administrateur fédéral concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel

À la 146^e réunion, le Comité avait manifesté l'intérêt de connaître les lignes directrices ou les guides suivis par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) dans ses processus d'autorisation de projets, notamment ceux utilisés dans le cadre du projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel à la baie Déception. Le secrétaire exécutif informe les membres qu'il a communiqué avec un représentant de l'ACEE en février 2016 à ce sujet. Les membres décident de former un sous-comité sur le dossier et d'organiser une rencontre entre le CCEK et l'Agence.

c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet de mine de fer Hopes Advance

Le secrétaire exécutif informe les membres qu'une lettre datée du 25 février 2016 a été transmise à l'administrateur provincial de la CBJNQ, Mme Christyne Tremblay, avec copies conformes à MM. Ron Hallman et Peter Jacobs, respectivement administrateur fédéral de la CBJNQ et président de la Commission sur la qualité de l'environnement Kativik. Cette lettre fait état des préoccupations du CCEK concernant l'application de trois processus d'évaluation environnementale au projet de mine de fer Hopes Advance, situé à proximité de la communauté inuite d'Aupaluk,

ainsi que les différences entre les directives provinciales et fédérales et les règles encadrant leur période de validité. De plus, le CCEK y déplore que le processus de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) ait été privilégié au détriment de l'application du processus fédéral de la CBJNQ; ce dernier assurant une meilleure prise en compte des impacts sociaux des projets évalués, en raison notamment de la participation directe des Inuits dans le processus. Dans cette perspective, le CCEK souhaite connaître le point de vue de l'administrateur provincial quant à l'utilisation des mécanismes de substitution et d'équivalence de la LCEE. La lettre comporte aussi des recommandations visant à atténuer les difficultés rencontrées par les membres de cette communauté en rapport avec le projet.

d) Techniques de gestion des matières résiduelles en milieu nordique – Université du Québec à Chicoutimi

À la 146^e réunion, il a été porté à l'attention du CCEK que la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) avait reçu des fonds du gouvernement du Québec, dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son plan d'action 2011-2015, afin de réaliser une étude sur les techniques de gestion des matières résiduelles adaptées au milieu nordique. La première phase devait porter sur les matières résiduelles et le manque de données à ce sujet et la deuxième phase, sur la cueillette de données manquantes ainsi que sur des pistes de solution pour les gestionnaires des communautés visées, notamment du Nunavik. Dans l'objectif de connaître les mesures préconisées par la Chaire, le CCEK a transmis une lettre, en février 2016, à Mme Hélène Côté (coordonnatrice de la recherche, Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi), dans laquelle il fait valoir l'importance de rencontrer les organismes régionaux et d'établir un réseau de communication afin de faciliter le partage d'informations. Puisque le CCEK participe au processus visant à améliorer la gestion des matières résiduelles au Nunavik depuis plusieurs années, il a signifié qu'il souhaitait être tenu informé de l'étude et des recommandations sur la façon de réduire le volume de matières résiduelles dans la région. Les membres discutent de l'attribution du financement pour la recherche sur l'acquisition de ces connaissances ainsi que du mécanisme d'appel d'offre. Ils demeurent intéressés à inviter un représentant de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC à une prochaine réunion.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Le rapport des dépenses du CCEK pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 janvier 2016 est présenté. Les membres révisent la lettre de prévision budgétaire pour l'année 2016-2017 puis procèdent à son adoption. Les membres sont informés que le gouvernement fédéral discute avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le but de revoir les modes de financement des différents organismes prévus à la CBJNQ. Les membres discutent également des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière 2015-2016.

b) Secrétariat

Le secrétaire exécutif confirme que le bureau du secrétariat a été relocalisé à l'intérieur de l'édifice de l'Administration régionale Kativik (ARK) à Kuujuaq et ce, tel qu'annoncé à la dernière réunion.

Les membres discutent du départ prochain de l'analyste en environnement pour un congé temporaire. Il est décidé qu'un contrat soit offert à Mme Stéphanie Benoit qui a déjà travaillé pour le CCEK.

c) Membres

Le CCEK souhaite la bienvenue à M. Alexandre-Guy Côté, nommé de manière intérimaire par le gouvernement fédéral en remplacement de M. Claude Abel. Les membres apprennent par ailleurs que Mme Betsy Palliser a transmis au CCEK une lettre de démission comme représentante nommée par l'ARK et que Mme Thessa Girard-Bourgouin quitte aussi le Comité. Le CCEK remercie ces dernières pour leur participation active au Comité.

Les membres entament une réflexion sur la réalisation du mandat du Comité et des nombreux dossiers. Ils discutent notamment de leur rôle de membre, de celui des employés du CCEK ainsi que de l'importance de prioriser certains sujets à l'agenda selon du plan d'action quinquennal du Comité.

d) Suivi des actions sur les dossiers actuels du CCEK

À la suite de la 146^e réunion du CCEK, un tableau décrivant l'état d'avancement des dossiers actifs du CCEK a été mis à jour et est présenté aux membres.

e) Rapports annuels du CCEK

On informe les membres que le rapport 2014-2015 a été distribué aux parties et que la rédaction d'une version provisoire du rapport annuel 2015-2016 a été amorcée. On discute aussi de l'échéancier prévu pour sa réalisation.

f) Site Web du CCEK

L'analyste en environnement présente la démarche de développement du nouveau site Web du CCEK et les dernières avancées dans le dossier. Les membres échangent notamment à propos de sa mise en ligne prochaine ainsi que de la mise à jour ponctuelle du site.

5. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale

Les membres commentent la nouvelle version du guide sur les processus d'évaluation environnementale applicables au Nunavik. Ils proposent plusieurs modifications à la première version électronique du document, dont l'adoption est reportée à une prochaine conférence téléphonique. Ils reportent donc la formation d'un groupe de discussion, composé de représentants de communautés du Nunavik, pour évaluer la version finale du guide.

b) Révision du régime d'évaluation environnementale au Nunavik

En novembre 2015, le CCEK avait transmis, à M. David Heurtel, ministre du MDDELCC, une lettre pour lui faire part du désir de ses membres d'établir un dialogue pour renforcer le régime provincial d'évaluation environnementale s'appliquant au Nunavik. En attente d'une réponse de ce dernier, il tient à souligner l'importance de saisir l'opportunité de participer à la révision de la LQE et de se pencher sur les impacts potentiels au Nunavik qui découleront des modifications. Les membres échangent à propos de la révision des annexes du chapitre II de la LQE et de la participation du public dans la cadre de la procédure s'appliquant au Nunavik. Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

c) Impacts sociaux et acceptabilité sociale

Suivant la présentation, à la 146^e réunion, de M. Carl Ouellet, sociologue au MDDELCC, sur les impacts sociaux et l'acceptabilité sociale des projets de développement au Québec, les membres avaient demandé au secrétaire exécutif de comparer les différents cadres juridiques propres aux régimes d'évaluation environnementale applicables au sud du Québec et à tout le territoire nordique incluant, en plus du Nunavik, d'autres régions du Canada, et ce, en fonction des impacts sociaux qui y sont abordés. Les membres discutent des orientations possibles de l'exercice de comparaison. Le CCEK déplore d'ailleurs le fait que les aspects sociaux sont moins pris en compte dans certains processus d'évaluation environnementale. Dans le cadre de son mandat, le CCEK suit de près le dossier qui est reporté à une prochaine réunion.

d) Secrétariat de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik

En juillet 2015, le CCEK a transmis une lettre à Mme Marie-Josée Lizotte du MDDELCC pour souligner l'importance de maintenir le bureau de la CQEK au Nunavik. En janvier 2016, le secrétariat du CCEK a été informé que le secrétariat de la CQEK serait transféré temporairement dans les bureaux du MDDELCC, au sud du Québec, et que son secrétaire exécutif serait un employé du MDDELCC. Les membres discutent de l'indépendance des activités de la CQEK dans un contexte d'étroites relations avec le MDDELCC.

6. Camps de pourvoirie abandonnés

Afin d'avoir un portrait précis de la situation actuelle des camps de pourvoirie abandonnés (permanents et mobiles) dans la région du Nunavik et de la réglementation qui régit leur exploitation, le CCEK avait invité, en novembre 2015, un représentant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à venir faire une présentation lors d'une de ses réunions. Il avait aussi invité des représentants du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage à participer à cette réunion, à titre d'observateurs, afin de favoriser davantage la discussion sur ce sujet. Puisqu'il n'a toujours pas reçu de réponse de la part du MFFP, le Comité convient de préparer un projet de lettre traitant de l'importance d'ouvrir la discussion à propos des impacts environnementaux que peuvent entraîner ces camps abandonnés et ainsi que des solutions à apporter pour assurer la restauration de ces sites.

7. Activités minières

a) Activités minières sur les terres adjacentes aux terres de catégorie I

Les membres échangent à propos de la lettre du MDDELCC de décembre 2015 ainsi que de l'interprétation administrative de ce dernier concernant les activités minières qui ont lieu sur les terres adjacentes aux terres de catégorie I. Le CCEK est d'avis que l'exercice actuel de révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ pourrait contribuer à clarifier le processus applicable aux activités d'exploration minières qui ont lieu sur les terres adjacentes aux terres de catégorie I et ainsi faire progresser le dossier.

b) État d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill

L'analyste en environnement revient sur la demande d'accès à l'information visant à obtenir une copie des documents concernant les travaux de réhabilitation ayant été réalisés au site minier Asbestos Hill. Puisque le MDDELCC a accédé à la demande, elle présente un résumé de la correspondance entre le MDDELCC et la Société Asbestos Ltée ainsi que le rapport d'activité de Falco Bridge (maintenant Glencore). Les membres se penchent aussi sur un document relatant la chronologie des activités qui ont eu lieu sur le site de la mine Asbestos Hill et sur le site des installations à la baie Déception de 1957 à 1985, des activités des organismes régionaux et gouvernementaux de 1978 à 2015, ainsi que des activités de restauration de 1992 à 2001.

Située dans le secteur de la fosse de l'Ungava au Nunavik, la mine Asbestos Hill a été détenue et exploitée par la Société Asbestos limitée de 1972 à 1984. Après sa fermeture, une autre entreprise minière, connue aujourd'hui sous le nom de Glencore, a acquis les propriétés autour de l'emplacement ainsi que les installations portuaires dans le cadre d'une entente concernant un programme de restauration qui s'est déroulé à la fin des années 1990. La mine Asbestos Hill demeure une préoccupation pour les communautés inuites avoisinantes qui, en raison de l'érosion, sont exposées à la présence de résidus miniers et de déchets précédemment enfouis dans les résidus miniers. En outre, les études prévues dans le programme de restauration, relativement aux impacts des résidus d'amiante sur l'eau, le sol et la qualité de l'air sur le site de la mine et des environs, n'ont pas été entreprises.

Les membres demandent à l'analyste en environnement d'élaborer quelques pistes d'action que le CCEK pourrait entreprendre. Le sujet est reporté à une réunion ultérieure.

c) Politique sur la consultation des communautés autochtones du MERN

À la fin de l'année 2015, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a proposé un projet de Politique sur la consultation des communautés autochtones du MERN. Le CCEK avait alors manifesté son désir de participer aux consultations à ce sujet. En février, le CCEK a été informé que le MERN était d'accord pour rencontrer le CCEK afin de lui présenter le projet de politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier. La présentation pourrait avoir lieu en mars. Les membres souhaitent que le CCEK soit représenté lors de cette rencontre et commentent le projet de politique.

d) Forum minier de la mine de Raglan

Le secrétaire exécutif informe les membres de la tenue du Forum minier de la mine Raglan qui aura lieu, les 14, 15 et 16 mars 2016 dans le village de Kangiqsujuaq. Les sujets suivants y seront abordés : la gestion du système environnemental, le suivi de la qualité de l'air, le suivi environnemental de la biodiversité sur le territoire, le suivi de la qualité de l'eau, la restauration et la fermeture d'un site minier. Les membres discutent de la pertinence pour le CCEK de participer à ce forum. Il est décidé que le secrétaire exécutif y représentera le CCEK.

e) Présentations sur le développement minier au Nunavik

Les membres accueillent deux invités. M. Jean-Marc Séguin, de la Société Makivik, décrit les activités du MERN concernant l'acquisition de connaissances géoscientifiques réalisées en 2014-2015. M. Séguin évoque les inventaires de dépôts meubles, la campagne de cartographie géologique ainsi que les levés géophysiques aéroportés dont les résultats des travaux d'études sont présentés lors du symposium annuel « Québec mines ». Il informe le CCEK que la Société Makivik et les corporations foncières du Nunavik souhaiteraient obtenir ces résultats avant les entreprises minières et l'attribution des claims miniers. Il résume aussi l'état d'avancement de différents projets miniers en cours sur le territoire ainsi que des initiatives de la Société Makivik destinées à informer et à sonder les communautés concernées de près par les projets d'exploration menés à proximité des villages. Mme Cynthia Brin d'Amour-Côté, du Fonds d'exploration minière du Nunavik, présente le mandat de ce dernier ainsi que ses activités, notamment dans le domaine de la formation technique.

8. Le Livre vert sur l'acceptabilité sociale – MERN

En février 2016, le MERN a rendu public un livre vert comportant cinq orientations du Ministère en matière d'acceptabilité sociale. Les membres discutent du document préliminaire et, plus précisément, des mécanismes actuels déjà prévus dans les différents processus d'évaluation pour prendre en compte les impacts des projets. Ils manifestent leur intérêt à transmettre leurs commentaires lorsque les dates de consultations particulières en commission parlementaire seront connues. Il est demandé au secrétaire exécutif d'assurer un suivi à ce sujet.

9. Enquête sur la santé au Nunavik

Les membres accueillent Mme Mélanie Lemire qui est titulaire de la Chaire de recherche Nasivvik en approches écosystémiques de la santé nordique, à l'Université Laval. S'intéressant aux contaminants dans les aliments traditionnels, Mme Lemire fait une présentation du projet d'enquête de santé au *Nunavik Qanuillirpita*, prévue pour 2017, qui se veut une actualisation de l'état des connaissances par rapport aux aspects physiques et psychosociaux des habitants du territoire et ce, en fonction de différents facteurs, des habitudes de vie et de l'environnement. La documentation à ce sujet provient essentiellement de la première grande enquête (Éric de Wally, 1992) réalisée selon différents déterminants de la santé au Nunavik ainsi que de la deuxième grande enquête de 2004, réalisée dans les 14 villages nordiques. Mme Lemire expose le contexte, les méthodes d'échantillonnages et les questions posées lors de ces deux premières enquêtes ainsi que les lacunes afférentes. Elle fait, par la suite, la démarche anticipée pour la nouvelle enquête. Il est alors question de mener une collecte des données selon des indicateurs comparables à ceux examinés dans d'autres régions nordiques pour documenter de nouveaux enjeux de santé au Nunavik, établir des pistes d'action positives et participer à l'élaboration de politiques publiques en la matière. Parmi

les thématiques entrevues, il semble que différents aspects reliés à la qualité de l'eau soient abordés dans le questionnaire soumis aux participants. Mme Lemire termine sa présentation par le dévoilement de son calendrier provisoire des activités anticipées jusqu'au début de l'enquête prévue pour le mois d'août 2017.

Différentes thématiques sont abordées par les membres. L'un d'entre eux rappelle que la qualité de l'eau potable est un sujet de préoccupation de longue date pour le CCEK. Le CCEK a notamment participé au financement d'une étude sur le nettoyage des réservoirs domestiques au Nunavik. Le CCEK informe Mme Lemire qu'il souhaite demeurer informé des activités de l'équipe de recherche.

10. Gestion des matières résiduelles

a) Gestion des matières dangereuses – Campagne d'information

Tel que proposé à la 146^e réunion, le CCEK délibère sur la réédition de trois guides, publiés en 2008-2009, qui traitent des matières dangereuses à l'intention des organismes régionaux, des villages nordiques et du grand public. Les membres proposent des modifications mineures à la nouvelle édition présentée par l'analyste en environnement et se penchent sur l'évaluation des coûts estimés du projet. Les guides seront à nouveau disponibles en français, en anglais et en inuktitut. Une affiche trilingue a aussi été conçue résumant le *Guide d'intervention en cas de déversement et de réhabilitation des sites contaminés au Nunavik à l'intention du personnel municipal et des organismes régionaux*. L'analyste en environnement insiste sur l'importance de ces guides pour les différentes organisations du Nunavik. Elle informe les membres de l'existence des sources de financement destinées à des formations techniques dans la gestion de matières dangereuses, notamment sur les mesures d'intervention pour le traitement et la réhabilitation des sites où se produisent des déversements de matières dangereuses dans les communautés. Les membres s'entendent pour que le sujet soit remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b) Site contaminé – Demande de la Municipalité de Kuujuaq

L'analyste en environnement fait une mise à jour concernant l'assistance demandée par la municipalité de Kuujuaq au CCEK, dans une lettre du mois de mars 2016, à propos d'un site contaminé nécessitant des travaux importants de réhabilitation. En fait, le village nordique a reçu un avis de non-conformité du MDDELCC en février 2016 suivant une inspection réalisée en octobre 2015 par un représentant du bureau régional qui a constaté quelques manquements selon les règles en vigueur. Le MDDELCC exige du village qu'il lui transmette un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour se conformer à la loi. Les membres sont préoccupés par les conséquences environnementales des barils contenant des matières dangereuses qui sont présents sur le site depuis plusieurs décennies. Les membres demandent au secrétaire exécutif de faire une recherche pour identifier des sources de financement possibles pour permettre à la municipalité de réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation du site.

c) Projets pilotes réalisés dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

L'analyste en environnement informe les membres que l'ARK a rendu public à l'automne 2015 son bilan des activités de collecte des matières résiduelles. Il s'agit de la collecte réalisée dans le cadre d'un projet pilote mené dans trois communautés du Nunavik (Kuujuarapik, Salluit et Kuujuaq) par des entreprises ayant la responsabilité de gérer les matières résiduelles qu'elles engendrent. Elle donne quelques exemples concernant le volume et le type de matériel récolté, la logistique élaborée ainsi que le soutien et la formation aux représentants des communautés en matière de gestion des matières résiduelles. Un membre souligne la collaboration exceptionnelle des cinq associations de producteurs qui, avec l'ARK, ont décidé de poursuivre le projet pilote en 2016 dans trois autres villages nordiques : Kangirsuk, Kangiqsujaq et Inukjuak.

11. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Les membres décident que le prochain article qui sera publié dans la chronique verte du *Makivik Magazine* porterait sur le CCEK, son mandat et son nouveau site Internet. Ils souhaitent ainsi que les sujets d'intérêt que le Comité priorise, ses publications administratives, ses avis et ses mémoires soient mieux connus du grand public.

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé que les dates et le lieu de la 148^e réunion soient déterminés ultérieurement.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 13 décembre 2016